

Le 26 janvier 2016 :

## L'ACTION SOCIALE poursuit son ACTION... REVENDICATIVE !



**D**ans un communiqué unitaire du 18/12/2015, les organisations syndicales CGT, FO et SOLIDAIRES appellent à un temps fort de mobilisation, pour une nette augmentation du pouvoir d'achat et un service public de qualité.

Salarié-e-s de la Branche Associative Sanitaire et Sociale, nous nous sommes mobilisé-e-s durant toute l'année 2015, au sein de nos associations, établissements ou services.

Nous avons construit des luttes avec nos collègues dans le cadre d'actions locales, mais également lors de journées nationales d'action pour dénoncer la dégradation de nos conditions d'exercice professionnel, exiger les moyens nécessaires à leur amélioration afin de remplir l'ensemble de nos missions de service public.

**Les manifestations et rassemblements des 25 juin et 8 octobre ont témoigné de cette détermination, et ont marqué la volonté intacte des salarié-e-s :**

- ➔ **A s'opposer aux mesures austéritaires impulsées par le gouvernement et mises en œuvre par les employeurs de l'économie sociale et solidaire (salaires bloqués depuis des années, perte de 20% de pouvoir d'achat en 10 ans, coefficients conventionnels de base en deçà du SMIC) ;**
- ➔ **A exiger une juste répartition des richesses ;**
- ➔ **A revendiquer les moyens nécessaires – humains et financiers – pour une prise en charge digne et de qualité des usagers.**

Alors que 2016 débute, les perspectives que posent gouvernement et patronat viennent aggraver une situation déjà insupportable.

D'ores et déjà, l'Union Fédérale Action Sociale CGT appelle tous les salarié-e-s de la BASS\* à entamer cette année 2016 par un signe revendicatif fort, par la grève et la participation massive aux manifestations unitaires des salarié-e-s du public et du privé le 26 janvier prochain.

**Poursuivons ensemble nos actions construites en 2015, développons le rapport de force et imposons par notre mobilisation :**

- ➔ **Des augmentations de salaires par une revalorisation significative de la valeur du point : pas de salaire en dessous de 1 800 euros !**
- ➔ **La défense et l'amélioration de nos garanties collectives : pas touche à nos conventions !**
- ➔ **Une convention collective unique et étendue de haut niveau !**
- ➔ **Les moyens d'un grand service public de santé et d'action sociale, permettant de répondre aux besoins de la population, et respectant les conditions de travail des salarié-e-s.**

**Faisons de l'année 2016  
une année de lutte,  
de mobilisation et de nouvelles  
CONQUÊTES !**



**ENSEMBLE, PLUS FORTS, PLUS NOMBREUX,  
avec la CGT dans l'action le 26 janvier !**



\*BASS : Branche Associative Sanitaire et Sociale